

Image not found or type unknown



Prise de congés acquis sur un temps partiel sur un temps plein

Par **riema**, le **27/04/2009** à **10:07**

Bonjour,
J'ai été embauché à temps partiel CDI dans une entreprise (20 H semaine) jusqu'à fin novembre 2008. Je suis à temps complet à compter du 1er décembre 2008 : j'ai acquis des congés sur la période à mi temps et je vais les poser sur mon temps plein ; ma question : quand je prendrais ces congés me seront ils payés payés à temps plein (35 h) ou à temps partiel (20 H) ?
Merci de votre réponse